



## Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2023-2024

**Année universitaire :** 2023-2024

**Composante :** UFR MEDECINE

**Statut de la formation :** Actualisation

### Formation

Intitulé de la formation : **PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE**

Type de formation : Diplôme inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissements partenaires : Universités Dijon, Lille, Montpellier, Paris V, Paris VI, Paris VII, Poitiers, Toulouse

Responsable pédagogique : **Olivier Detante**

Régime : Formation initiale;Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

*Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique*

## Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

# I. Dispositions générales

## Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Acquisition d'une véritable compétence théorique et pratique dans le domaine de la prise en charge de la pathologie neuro-vasculaire et homogénéisation de cet enseignement sur le plan national.

## Article 2 : Conditions d'accès

### 2.1 Recevabilité des candidatures

Pré-inscription obligatoire via le site :

<https://www.societe-francaise-neurovasculaire.fr/diudepathologieneuro-vasculaire>

Après validation de la pré-inscription : contacter la gestionnaire de scolarité :

[coordinationdiupnv@gmail.com](mailto:coordinationdiupnv@gmail.com)

### 2.2 Conditions d'admission

Les neurologues, neurochirurgiens, radiologues, pédiatres, ré adaptateurs fonctionnels, chirurgiens vasculaires et cardiologues

- Les chefs de cliniques assistants des services de neurologie, de neuroradiologie, de réadaptation fonctionnelle, de chirurgie vasculaire et de cardiologie
- Les internes inscrits à un DES des spécialités ci-dessus
- Les étudiants inscrits ou titulaires du DESC de médecine vasculaire
- Les stagiaires étrangers en formation des spécialités ci-dessus
- Les titulaires du doctorat en médecine

## II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

### Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : nov à févr

Durée de la formation : 2 ans

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 80 heures d'enseignement soit 40 h par an

(6 modules de 2 jours / 3 par an)

Nombre d'ECTS : non

*Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.*

### Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

- *Module 1* >> Epidémiologie et diagnostic des accidents ischémiques cérébraux.
- *Module 2* >> Neuro-Imagerie.
- *Module 3* >> Hémorragie cérébrale, hémorragie méningée, thrombose veineuse cérébrale et pathologie vasculaire médullaire.
- *Module 4* >> Athérosclérose, cardiopathies emboligènes, thrombose et antithrombotiques.
- *Module 5* >> Maladies des petites artères et autres causes rares d'AVC.
- *Module 6* >> Physiopathologie et traitement de l'ischémie cérébrale aiguë, pronostic des AVC.

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

### Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : obligatoire

Durée du stage : 280h

Période du stage :

Modalité de stage :

*Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.*

### **Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré**

Mémoire :oui

Rapport de stage :

Projets tuteurés .:

### **Modalités d'examen**

Assiduité aux enseignements : obligatoire

Examen de fin de 1ère année : Un examen national - Écrit de 2 H

Examen de fin de 2ème année :

- Un examen national - Écrit de 3 h
- un mémoire
- un examen oral de neurosonologie pour le niveau 2

Absences aux examens :

### **III. Résultats**

#### **Article 5 : Jury**

Périodes de réunion des jurys :

#### **Article 6 : Conditions de validation de la formation**

#### **Article 7 : Redoublement**

## IV. Frais de scolarité

### **Article 8 : Frais de scolarité**

Tarifs Formation initiale : 610€ (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 810€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

## **V. Dispositions diverses**

### **Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation**